

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

## **Les élèves de l'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon inaugurent leur nouvelle cour d'école**

**Saint-Odilon, le 30 septembre 2010** – L'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon inaugure aujourd'hui sa nouvelle cour de récréation, récemment aménagée. L'événement s'est déroulé en présence des élèves, de représentants de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) et de divers partenaires associés au projet.

Ce sont des travaux d'environ 125 000 \$ qui ont été réalisés à cet endroit, afin d'offrir aux 106 élèves un environnement stimulant qui contribuera à leur bon développement physique. On a fait une véritable remise à neuf de la cour, incluant des modules de jeux, des balançoires, des glissoires, un module d'escalade, des tables de pique-nique et des bancs. Un terrain de soccer a aussi été aménagé et des travaux d'asphaltage seront réalisés à la fin de l'année scolaire.

Le projet est en marche depuis l'automne 2008. Il a été piloté par un comité formé de Mmes Nathalie Boily et Nathalie Richard, de M. Patrice Mathieu, en collaboration avec la directrice de l'époque, Mme Carolle Martel.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible par les contributions du Centre local de développement de la Nouvelle-Beauce (par le biais du Pacte rural), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, de la municipalité de Saint-Odilon, de la Caisse Desjardins de Cranbourne, du député provincial M. Janvier Grondin et de diverses activités de financement. Au début de septembre, une vingtaine de bénévoles ont par ailleurs participé à l'aménagement des lieux. Le directeur de l'école, M. Michel Couture, tenait à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce beau projet.

Le président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, M. Charles-Henri Lecours, a tenu à souligner que la nouvelle cour d'école était un acquis pour l'école bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la communauté locale. « Les soirs et les fins de semaine, ce sont toutes les familles qui pourront en profiter », dit-il.

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, a quant à lui insisté sur le fait que les élèves ont une responsabilité qui vient avec leur nouvelle cour d'école. « C'est bien d'avoir une belle cour d'école, mais il faut aussi la garder belle. Vous devrez faire attention à vos nouveaux jeux et garder votre cour propre », leur a-t-il dit.

-30-

Source :  
Jacques Légaré  
Conseiller en communication  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
418 228-5541, poste 2694  
[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)





